



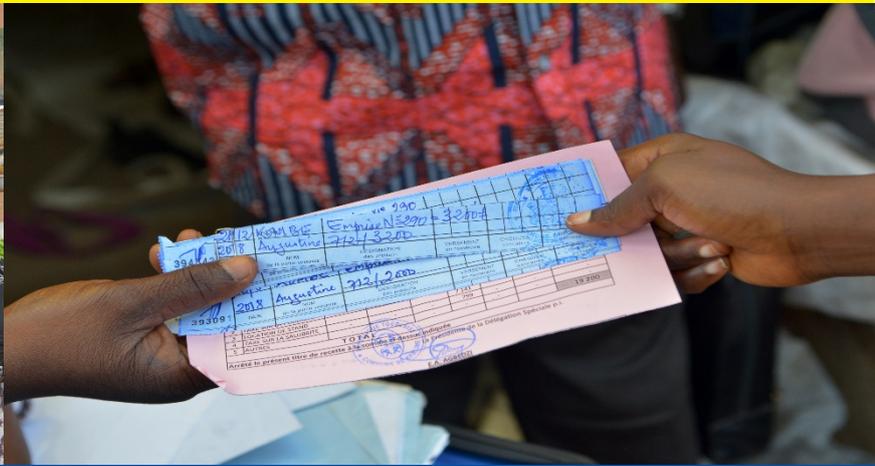
REPUBLIQUE TOGOLAISE



co-financé par l'Union Européenne



Mise en œuvre par



# Togo : Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)

## Appui aux administrations communales et à l'Etat central dans la mobilisation des recettes communales et la gestion des finances locales

### Contexte et défis

Les populations font face à d'énormes besoins en termes de services publics de qualité, tant au niveau national que local. Les administrations centrales et locales à qui revient la responsabilité de mettre en place des infrastructures et équipements d'utilité publique se heurtent à des défis considérables pour les financer. La réorganisation de la fiscalité des collectivités territoriales et des finances locales constitue l'une des approches reconnues comme étant la plus à même d'assurer l'augmentation des budgets des collectivités territoriales et le financement des projets de développement au niveau communal. Cependant, il est constaté que :

- Le cadre juridique de l'organisation de la décentralisation financière et des finances locales reste à être complété afin de permettre les transferts des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales ;
- Les ressources propres des collectivités territoriales restent encore trop faibles pour financer les investissements d'utilité publique ;
- Les capacités des agents des services financiers ne permettent pas encore d'assurer efficacement l'organisation du recouvrement et la gestion des recettes des collectivités territoriales.

### Objectifs et approche

Au regard de ce contexte, le ProDeGoL appuie le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT) et 13 communes partenaires dans trois domaines principaux.



Nom du programme	Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL)
Sous mandat de	Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) et l'Union européenne (UE)
Organisation de mise en œuvre	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone d'intervention	Togo, zones d'intervention : Tchaoudjo1, Ogou1, Zio1, Tone1, Kozah1, Kloto1, Oti1, Bassar1, Binah1, Sotouboua1, Tchamba1, Amou1 et Yoto1
Partenaires (politique et de mise en œuvre)	Ministère de l'Administration Territoriale, de Décentralisation et du Développement des Territoires (MATDDT)
Durée	11.2016 – 01.2022
Volume financier	28.214.696 EUR

D'abord sur le plan juridique, l'équipe du programme apporte son appui-conseil au MEF et au MATDDT pour élaborer les textes nécessaires à l'effectivité des transferts des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales.

Ensuite sur le plan institutionnel et méthodologique, l'équipe conseille également le MEF et le MATDDT pour développer les outils et cadres de concertation permettant la mise en place et l'opérationnalisation de mécanismes de mobilisation et de transfert des ressources aux collectivités territoriales.

Enfin sur le plan de renforcement des capacités, l'équipe du programme accompagne des sessions de formation pour doter les acteurs de la chaîne de la fiscalité et de la gestion des finances des collectivités territoriales, de compétences nécessaires pour élaborer et gérer des budgets, mobiliser des recettes, sensibiliser au civisme fiscal, et animer des cadres de concertation.

En plus, des équipes techniques sont déployées auprès des administrations communales, pour apporter un appui-conseil aux agents des services financiers des collectivités territoriales et aux autres acteurs de développement local, dans différents domaines touchant l'organisation de la mobilisation des recettes et des finances locales.

## Résultats obtenus

- **Les 117 communes du Togo** peuvent désormais, conformément à un cadre juridique amélioré et des directives assurant l'efficacité et la transparence dans la gestion des ressources des collectivités territoriales, bénéficier de ressources de l'Etat qui leur sont transférées.
- **L'atteinte d'un taux de 100% des reversements des recettes fiscales** aux communes en 2017, 2018 et 2019 (contre 45% seulement en 2016), permet de satisfaire les besoins de 1/7<sup>ème</sup> de la population du Togo (représentant les habitants des 13 communes partenaires du programme), en matière d'infrastructures municipales et d'équipements d'utilité publique.
- **Les compétences de 416 agents des services financiers** des 13 communes d'intervention et des services du Trésor au niveau local sont continuellement renforcées par un pool de 38 formatrices et formateurs formés et mis en place au sein des administrations centrales togolaises chargées de la gestion des finances locales.
- **Une option de formation des cadres** en Gestion des Collectivités Territoriales est opérationnelle à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) depuis la rentrée 2019-2020, pour doter les communes de personnels compétents.
- **La participation à l'élaboration des budgets communaux mobilise directement environ 10 500 citoyen.ne.s** des 13 communes d'intervention du programme. Il s'agit essentiellement de membres des organisations de la société civile (ONG/Associations), des organisations de développement à la base (CDQ/CVD), des organisations de femmes (de marché...) et de jeunes.
- **Plus de 50 000 citoyen.ne.s sont informés et impliqués** dans le processus d'élaboration du budget, à travers des réunions dans les quartiers, l'animation d'émissions radio et l'organisation de réunions de présentation publique du budget.



Les agents de recouvrement montrent le reçu du paiement d'acompte à Mawusé Afanvi Y., revendeuse de pagne au marché de Kpalimé. © GIZ

- **Environ 6 500 citoyen.ne.s des 13 communes partenaires** ont accès directement et annuellement aux comptes administratifs de leurs communes.
- **Les recettes municipales ont augmenté en moyenne de 17 % de 2016 à 2019** dans les six principales communes d'intervention.

## Impacts attendus à l'horizon 2022

L'augmentation des recettes des communes permet aux exécutifs municipaux d'engager des actions de fourniture de services essentiels aux citoyen.ne.s notamment dans le domaine de la santé (à travers l'équipement des centres de santé), de l'hygiène et de l'assainissement (par l'acquisition du matériel d'assainissement, l'extension des réseaux d'eau et d'énergie), ou de l'éducation.

A l'horizon 2022, le programme pourrait contribuer ainsi aux impacts ci-après :

- Un **accès aux soins de santé amélioré** pour environ 1/7<sup>ème</sup> de la population du Togo (1 200 000 habitants des 13 communes partenaires), une **augmentation du taux d'accès dans les écoles primaires publiques et de réussite aux examens scolaires** pour environ 800 000 enfants et jeunes, une **sécurité des ménages améliorée** (accès à l'eau potable et à l'électricité), grâce à l'accompagnement pour un exercice renforcé des compétences communales.
- Un **cadre de vie plus sain** à travers l'appui-conseil pour un meilleur aménagement de la voirie municipale (ramassage des ordures et curage des caniveaux), réduisant les cas des maladies liées à l'absence d'hygiène.
- Des **territoires communaux plus attractifs** à travers le conseil pour l'organisation et le développement des activités économiques.
- Une **réduction des accidents de circulation** à travers l'information et la sensibilisation sur le civisme citoyen.

**Publié par :** Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH  
**Siège social :** Bonn et Eschborn, Allemagne  
**Projet :** Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) GIZ/ProDeGoL  
27, Rue des Rossignols  
Kodjoviakopé, BP 1510 Lomé Togo  
prodeg@giz.de  
+228 22 21 00 55 / +228 22 21 84  
<https://www.giz.de/de/weltweit/15006.html>  
**Responsable :** Dr. Omnia Aboukorah-Voigt, [omnia.aboukorah-voigt@giz.de](mailto:omnia.aboukorah-voigt@giz.de)

**Auteur :** Ayelevi Adjo Nubukpo / Carina Kern

**Design/Layout** GIZ

**Photo crédits** GIZ/ProDeGoL

Le Programme Décentralisation et Gouvernance Locale (ProDeGoL) est mandaté par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ), cofinancé par l'Union européenne et mis en œuvre par la GIZ (la coopération technique allemande).

La GIZ est responsable du contenu de cette présentation.

**Date** Octobre 2020, Lomé